

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2020/06/25/2020015079/justel>

Dossier numéro : 2020-06-25/06

Titre

25 JUIN 2020. - Décret modifiant le décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 02-07-2020 page : 49027

Entrée en vigueur : 12-07-2020

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. A l'article 96, § 1er du décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle, les modifications suivantes sont apportées :

1° Les mots " la requête porte sur une décision individuelle relative à : " devient le 1° ;

2° Les mots : " a) une subvention structurelle ;

b) une subvention facultative pluriannuelle ; " sont insérés sous la phrase " la requête porte sur une décision individuelle relative à : " ;

3° Le 1°, tel que créé par le décret du 28 mars 2019, devient le 2°, et la suite de la numérotation de ce paragraphe est adaptée en conséquence